

## Compte-Rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2021

Étaient Présents : Annick HUCHET, Maire – Laurette GUEIDAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe – Les conseillers : Jean-Louis BEYLIER – Guillaume BONNAUD - Robert DRURY - Fabiola DUPUY – Alexandre GYURITS – Jean-Jacques JARRY - Marjorie KOERTS – Rosine GAUTIER-PEIXINHO

Absents : Frédéric EYMERY, procuration donnée à Laurette GUEIDAN

Secrétaire de séance : Jean-Jacques JARRY

La séance est ouverte à 18h30.

### Les questions à l'ordre du jour :

#### **1. Intervention de Monsieur Arnaud LOUVET de la Trésorerie de Saint-Yrieix:**

Monsieur Arnaud Louvet, nouvellement désigné par les Finances Publiques, en tant que conseiller auprès des décideurs locaux, fait un point précis sur la situation financière de la commune, et une présentation dans les grandes lignes du budget primitif de 2021.

#### **2. Approbation du Compte-Rendu de la réunion du 12 février 2021 :**

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **3. Travaux de voirie 2021 :**

Ces travaux seront effectués en régie pour 24 000€, financés à 50 % par le département pour la partie fournitures (17 000€). Les dépenses sont prévues en fonctionnement (fournitures et SIVA). Il s'agit de refaire entièrement le revêtement de la portion de route de Bussin à Bessous, celle de Bessous à Masvieux, celle de la Petite Lande à la RD 59.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **4. Véhicule communal, transfert sur le budget Eau :**

Le véhicule communal servant principalement aux déplacements relatifs à la distribution d'Eau Potable, il est proposé que l'achat de ce véhicule soit supporté financièrement par le Budget de l'Eau. Une quote-part des frais d'essence et d'entretien sera aussi reversée par le Budget de l'Eau au Budget général.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **5. Vote des taxes locales 2021 :**

Les taux 2020 des taxes locales sont reconduits pour 2021. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **6. Vote des Tarifs Communaux pour 2021**

L'ensemble des tarifs (Salle des Fêtes, Cimetière Eau, Assainissement) sont reconduits sans augmentation pour 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

#### **7. Vote du Budget Primitif 2021 : Principal, Eau et Assainissement :**

Lecture est faite par Madame Huchet, Maire, d'une note de synthèse concernant les 3 Budgets Primitifs 2021.

##### Budget principal :

Il s'équilibre en recettes et en dépenses sur un montant global de 459 472.92€, dans ses deux sections : 309 603.10€ en fonctionnement et 149 869.82€ en investissement. Les dépenses sont budgétées au plus juste. Pas d'augmentation du

taux des taxes locales, ni des différents tarifs communaux. En investissement, les dépenses concernent cette année principalement la réfection des routes les plus endommagées, l'aménagement du poste de travail du secrétariat de mairie, des achats divers et le solde des travaux de mise en accessibilité de la Mairie.

#### Budget Eau :

Il s'équilibre en recettes et en dépenses sur un montant global de 202 510.01€, dans ses deux sections : 103 343.06€ en fonctionnement et 99 166.95€ en investissement. Pas d'augmentation des tarifs.

Les investissements concernent l'achat du véhicule communal, des travaux de sécurisation envisagés sur le réseau d'eau, et quelques travaux en régie municipale.

#### Budget Assainissement :

Il s'équilibre en recettes et en dépenses sur un montant global de 46 000.93€, dans ses deux sections : 18 138.82€ en fonctionnement et 27 862.11€ en investissement. Pas d'augmentation des tarifs. Aucun investissement n'est prévu cette année.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité**, ces trois budgets, dont le montant global s'établit sur un total de 707 983.86€.

### **8. Augmentation du temps de travail du poste dédié à l'agence postale :**

Il est proposé d'augmenter le temps de travail du poste dédié à l'agence postale de 12 heures à 15 heures hebdomadaires. En effet, au regard du surcroît de travail au secrétariat de mairie, dû notamment à l'instruction des dossiers d'urbanisme suite à la mise en place du PLU, il est nécessaire que Madame Clarke, qui assurait jusqu'à présent la permanence de l'agence postale chaque mercredi après-midi, puisse se consacrer entièrement au travail de la mairie.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

### **9. Questions/Informations diverses :**

#### **a. Permis de recherches minières**

Il s'agit d'un permis de recherches minières (fer, étain, lithium, cobalt, terres rares, etc...) reçu très récemment. Des fouilles pourraient être entreprises aux alentours de Bussin. Monsieur Gyurits souligne que le Chalard faisant partie du PNR, il est nécessaire de se renseigner pour savoir si cela est autorisé, car il est spécifié dans le dossier que la commune se trouve hors périmètre du PNR, ce qui est faux.

#### **b. Faclim (Fonds d'Art Contemporain du Limousin)**

Une rencontre a eu lieu à la mairie avec Madame Nouaille, qui souhaitait visiter les locaux où seront exposées des œuvres d'art fournies par Faclim, qui seront accessibles à tous aux heures d'ouverture de la Mairie. Elle nous a confirmé les modalités de prêt, soit 10 œuvres encadrées choisies par nos soins (peintures, lithographies, photos, dessins, etc...) renouvelables 3 à 4 fois dans l'année. L'adhésion est de 0,15€ par habitant et par an, soit 47.50€/an, qui servent uniquement à l'association pour acquérir de nouvelles œuvres.

Le conseil municipal approuve **à l'unanimité**.

#### **c. 1000 cafés**

Nous avons informé l'association « 1000 cafés » de notre projet d'implanter un Café estival au cœur du village. Ils nous encouragent pour cette initiative.

#### **d. Reportage FR3 « itinéraire bis »**

Un reportage a été tourné au Chalard mardi 2 mars par FR3 pour être diffusé prochainement dans l'émission « Itinéraire Bis ». Ont été interviewés les associations Chalard Initiatives, la Sauvegarde du Site du Chalard Peyroulier et quatre artisans récemment installés dans notre village. La date de diffusion, non encore connue, sera communiquée sur les supports de communication de la Commune (newsletter, PanneauPocket, site, affichage, etc...).

#### **e. Commission ponctuelle pour le Café estival**

Une commission est constituée pour l'organisation du futur Café estival, qui sera mis en place en juin, si possible, autour de la mairie. Les conseillers y participant sont Monsieur Drury, Madame Koerts, Alexandre Gyurits, Guillaume Bonnaud.

**f. Acquisition de parcelles**

L'achat de 2 parcelles au pied du viaduc est à l'étude, dans l'optique de réaliser une aire de repos, pique-nique lors de l'ouverture du chemin à la randonnée.

Compte-rendu fait le 10 mars 2021

Jean-Jacques JARRY, Conseiller municipal



Le prochain Conseil Municipal aura lieu probablement la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'avril

